



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies du bétail

Question écrite n° 61190

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la récente épizootie de fièvre aphteuse qui a saisi de nombreux pays européens. Au-delà de la crise proprement dite à laquelle, par des efforts particulièrement importants et continus (mesure d'aide en faveur des agriculteurs, instauration d'une cellule de crise, déblocage d'une enveloppe d'urgence, allègement de charges sociales, nomination d'un « Monsieur fièvre aphteuse », etc.), le Gouvernement a su répondre avec justesse et diligence, de fortes interrogations persistent concernant la mise en place des conditions relatives à sa prévention. Il importe, en effet, que l'ensemble des acteurs de la filière et les responsables politiques de tous les pays concernés se saisissent en amont de ce dossier, afin que de tels phénomènes, désastreux pour nos agriculteurs, ne se reproduisent pas. Aussi, elle lui demande s'il ne conviendrait pas désormais, alors que le phénomène semble maîtrisé, d'initier dans la sérénité, mais de façon volontariste, une dynamique de réflexion au niveau communautaire, voire international, sur l'opportunité d'une politique globale de vaccination.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61190

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2896